

Procès-verbal du conseil d'établissement du CÉAN 27 septembre 2021 (Zoom)

Mme Nicole Labrecque, directrice du CÉA des Navigateurs, participe à toutes les séances.

Membres présents

François Roberge	Office municipal d'habitation de Lévis
Sophie Lévesque	Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière
Chantal Poulin	Caisses Desjardins de la Chaudière
Huguette Charest	Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière
Dominic Duquet	Enseignant Accès
Marie-Noëlle Lavigne	Enseignante FGA
Charles Bigaouette	Enseignant ED
Frédéric Ouellet	Enseignant IS
Stéphanie Paquet	Enseignante École du Milieu
Josée Mercier	Orthopédagogue Accès et FGA
Andrée Lavoie	Soutien administratif
Kevin Létourneau	Élève FG, Saint-Romuald

Membres absents

Élève Accès	Élève Accès/Saint-Romuald
-------------	---------------------------

Invités

Isabelle Vachon	Directrice adjointe
Pierre-Philippe Paquette	Directeur adjoint à l'administration
Claude Théberge	Directeur adjoint
Céline Gagnon	Secrétaire

1. Mot de bienvenue

Monsieur François Roberge souhaite la bienvenue à tous et mentionne que c'est le premier CE de cette nouvelle année scolaire, encore en zoom dû aux enjeux de la pandémie. Un tour de table est fait afin que les membres se présentent.

2. Vérification de la légalité de la réunion

2,1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

2,2 Quorum

Tous les membres sont présents et par conséquent, le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président, monsieur François Roberge, fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres et demande deux corrections :

4.1 Approbation du procès-verbal du 31 mai 2021 (et non 1^{er} juin 2020)

5.3 Droit de parole (retirer ce point de l'ordre du jour)

CE 21/22-193

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Chantal Poulin et secondée par madame Josée Mercier.

3,1 Dénonciation d'intérêt

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts

3,2 Pouvoirs

Madame Nicole Labrecque explique qu'il y a une formation obligatoire pour les nouveaux membres du CE et qu'elle leur enverra le lien de celle-ci. Pour ce qui est des fonctions et rôles du CE, il est important de connaître la différence entre « adopter » et « approuver ».

4. Compte-rendu

4,1 Approbation du procès-verbal du 31 mai 2021

CE 21/22-194

Comme présenté, l'approbation du procès-verbal est proposée par madame Huguette Charest et secondée par madame Stéphanie Paquet.

4,2 Suivis découlant

Madame Nicole Labrecque nous informe que les suivis découlant seront traités dans les points ultérieurs de l'ordre du jour.

CE 21/22-195

L'approbation est proposée par madame Sophie Lévesque et secondée par madame Andrée Lavoie.

5. Points pour approbation

5,1 Nomination des officiers : présidence, vice-présidence, secrétaire

Avant la mise en nomination, Madame Nicole Labrecque confirme que le poste de secrétaire sera assumé par le CÉAN par conséquent, il n'y aura pas de mise en nomination pour ce poste au sein du C.E.

Madame Huguette Charest propose monsieur François Roberge au poste de président et celui-ci accepte.

Madame Chantal Poulin propose madame Sophie Lévesque au poste de vice-présidente et celle-ci accepte.

5,2 Les règles de régie interne 2021-2022

Monsieur Philippe Paquette explique que le document a été envoyé à tous et revient sur la règle du quorum (la majorité des membres en poste, dont au moins deux représentants externes). Les avis de convocation sont envoyés une semaine à l'avance et tout membre peut inscrire un point à l'ordre du jour en s'adressant au président au moins six jours avant la séance.

CE 21/22-196

L'adoption des règles de régie interne est proposée par madame Huguette Charest et secondée par madame Sophie Lévesque.

5,3 Acte d'établissement

Monsieur Paquette explique que l'acte d'établissement est un document administratif qui informe le MESS de l'ensemble des bâtiments (endroits physiques) apte à l'enseignement des cours aux adultes. Comme il y a eu plusieurs changements au 1135, au 1172 et que le point de services de Sainte-Croix a été fermé pour l'année, le document a été mis à jour.

CE 21/22-197

L'adoption est proposée par madame Marie-Noëlle Lavigne et secondée par monsieur Dominic Duquet.

5,4 Rapport annuel du CE 2020-2021

Madame Nicole Labrecque explique que le rapport présenté et approuvé à la séance du 31 mai 2021 va être versé sur notre site web très bientôt.

5,5 Rapport annuel du CÉAN 2020-2021

Madame Nicole Labrecque explique que le rapport sera remis le 30 septembre et que le service des communications du Centre de services scolaire des Navigateurs en fera la mise en forme. Le rapport englobe toutes les activités du CÉAN (points de services, programmes, réalisations, la mission, vision et valeurs). Madame Labrecque informe les membres du projet éducatif qui guide les actions du CÉAN et des résultats, des projets pour 2021-2022.

CE 21/22-198

L'adoption est proposée par madame Stéphanie Paquet et secondée par madame Andrée Lavoie.

5,4 Calendrier des rencontres du CÉ 2021-2022

Monsieur François Roberge recommande le calendrier suivant pour les cinq rencontres : 27 septembre 2021, 29 novembre 2021, 7 février 2022, 2 mai 2022 et 6 juin 2022.

CE 21/22-199

L'adoption est proposée par madame Sophie Lévesque et secondée par madame Huguette Charest.

6. Budget

6,1 Budget du Conseil d'établissement 2020-2021 (au 2021)

Monsieur Pierre-Philippe Paquette résume que les dépenses (déplacements et nourriture) ne sont que de 83,57 \$ sur un montant de 1 300 \$. Le surplus de 1216,43 \$ est non transférable à la prochaine année et le tout est final au 30 juin 2021.

6.1.1 Budget du Conseil d'établissement 2021-2022

Monsieur Paquette donne les explications pour les prévisions budgétaires de 582,20 \$ (déplacements et nourritures) et un surplus prévu au 30 juin 2022 de 717,80 \$.

CE 21/22-200

L'adoption des deux budgets du C.E. est proposée par madame Sophie Lévesque et secondée par monsieur Dominic Duquet.

6,2 Budget du centre 2020-2021

6.2.1 Rapport financier au 30 juin 2021

Monsieur Pierre-Philippe Paquette dresse le rapport final au 30 juin 2021 comme suit :

Le fonds 0 (immobilisations et informatique) : les revenus ont été de 126 545 \$ et les dépenses de 142 876 \$ pour un déficit de 16 331 \$. L'année avait débuté avec le surplus de

l'année antérieure de 57 248 \$, ce qui résulte à un surplus cumulé prévisionnel au 30 juin 2021 de 40 917 \$.

Le fonds 4 (activités spécifiques) : l'année a débuté avec un surplus de l'année antérieure de 164 159 \$. Les revenus de l'année sont de 610 060 \$ et les dépenses de 412 581 pour un surplus de 197 479 \$. L'année se termine avec un surplus cumulé de 361 638 \$.

Le fonds 7 (opérations autofinancées) : les revenus ont été de 77 622 \$ et les dépenses de 999 974 \$ pour un déficit annuel de 22 352 \$.

Le fonds 9 (activités extrascolaires) : l'année a débuté avec un surplus de 78 431 \$ de l'année antérieure. Les revenus de l'année ont été de 26 214 \$ et les dépenses de 23 713 \$ pour un surplus annuel de 2 501 \$. Ce qui résulte à un surplus cumulé de 80 932 \$.

6.2.2 Budget 2021-2022

Monsieur Pierre-Philippe Paquet explique le budget prévisionnel pour l'année 2021-2022 pour chacun des fonds du centre :

Le fonds 0 (dédié à l'immobilisation et à l'informatique) : l'année débute avec un surplus accumulé de l'année antérieure de 40 917 \$. Les revenus prévisionnels sont de 62 957 \$ et les dépenses de 51 800 \$ pour un surplus de 11 157 \$. Le surplus cumulé prévu en fin d'année serait de 52 074 \$.

Pour le fonds 1-2-4-5-6 représentant les opérations courantes du centre : le surplus de l'année antérieure est de 1 761 371 \$. Les prévisions pour les revenus sont évaluées à 6 218 227 \$, les dépenses salariales de 5 427 426 \$ et les autres dépenses de 726 219 \$. Un surplus pour l'année 2021-2022 est prévu pour un montant de 64 582 \$, ce qui donnerait un surplus cumulé de 1 825 953 \$ à la fin de l'année.

Le fonds 7 provient des cours autofinancés et de la vente de volume aux élèves et les résultats prévisionnels pour les revenus sont de 75 050 \$, pour les dépenses salariales de 12 123 \$ et les autres dépenses de 42 980 \$. Nous prévoyons un surplus de 19 947 \$ à la fin de l'année scolaire.

Au fonds 9 (activités extrascolaires) : l'année débute avec le surplus cumulé de l'année antérieure de 80 932 \$. Les résultats prévisionnels au niveau des revenus sont de 42 500 \$ et au niveau des autres dépenses de 51 800 \$ pour résulter en un déficit de 9 300 \$. Un surplus cumulé prévisionnel de 71 632 \$ clôturerait l'année au 30 juin 2022.

CE 21/22-201

L'adoption des deux budgets du CÉAN est proposée par monsieur Charles Bigaouette et secondée par madame Josée Mercier.

7. Points d'informations

7,1 Mot de la direction générale de la CSDN

Madame Nicole Labrecque présente un court vidéo de la Directrice générale, madame Esther Lemieux, souhaitant une bonne année scolaire à tous malgré les enjeux de la pandémie.

7,2 Bilan climat sain 2020-2021

Madame Isabelle Vachon fait le bilan de la première année de ce programme (affiche du plan d'action) et confirme la reconduction de ce plan pour l'année scolaire 2021-2022. De plus, elle mentionne que les grandes lignes de ce programme seront présentées aux élèves lors des entrées d'août et de septembre ainsi qu'aux parents (par courriel le 28 septembre).

7,3 Bilan des inscriptions des élèves

Monsieur Pierre-Philippe Paquette dresse un bilan positif des inscriptions :

- Accès et École du Milieu : maintien du nombre d'élèves inscrits
- FGA : hausse des inscriptions pour Saint-Romuald et baisse pour Sainte-Croix
- ED : baisse remarquée
- Francisation : toujours en croissance
- Protocoles : maintien
- Résidences : reprise des cours et des inscriptions

7,4 Impacts de la clientèle inscrite

Madame Labrecque explique que le petit nombre d'inscriptions (12) en FGA pour le Centre de Sainte-Croix a mené à une prise de décision de fermeture pour l'année 2021-2022 et la redirection de ces élèves vers le centre de Saint-Romuald. À titre de dédommagement, le Centre a procédé à une annulation des coûts d'inscription à la session d'automne et a offert une compensation de 200 \$ pour les frais de transport.

L'augmentation des inscriptions (FGA et Francisation) et l'intégration du groupe de Sainte-Croix ont amené à des réaménagements au niveau du personnel, enseignant, professionnel et même direction du 1135 et 1172. Ce fut un début d'année très mouvementé, car les classes sont au maximum de sa capacité. Tous les locaux sont occupés. De plus, il y a une pénurie d'enseignants tant au niveau du CÉAN qu'au niveau du Centre de services scolaire des Navigateurs.

Madame Labrecque confirme que l'entrée du 1^{er} novembre ne devrait pas avoir lieu et qu'une liste d'attente est en place.

7,5 Impacts de la COVID

Madame Labrecque confirme que ce n'est pas une entrée normale malgré les annonces de fin d'année 2020-2021.

7.5.1 Mesures sanitaires

Certaines mesures sont encore en place (masque en tout temps, désinfection des mains, lavage des bureaux). Cependant, la distanciation du 2 mètres n'est plus obligatoire et la grande salle est ouverte pour les dîners et pauses.

Aucun changement, les différents programmes sont offerts sur trois jours du lundi au jeudi de 9 h à 15 h et le mardi est une offre de services supplémentaires.

7,6 Entrée des élèves

Madame Labrecque informe que ce fut une entrée très joyeuse avec tous les concernés (CO, TES, TOS, orthopédagogues, enseignants, technicienne en loisir afin de bien encadrer nos nouveaux élèves et ils sont nombreux.

7.6.1 EVR

Madame Nicole Labrecque explique que le cours d'engagement vers la réussite a été revu et amélioré et placé à l'horaire de tous nos nouveaux élèves. Les anciens élèves bénéficieront d'un cours EVR en accéléré.

7,7 Formation pour les nouveaux membres du CÉ

Madame Nicole Labrecque communiquera avec les nouveaux membres pour leur transmettre le lien de la formation obligatoire (capsules, lecture) et sera disponible pour répondre à leurs questions.

7,8 Fiche personnelle à compléter

Monsieur Pierre-Philippe Paquette informe que la fiche doit être remplie par tous et que celle-ci doit être envoyée à madame Céline Gagnon.

7,9 Frais de déplacement

Monsieur Pierre-Philippe Paquette explique qu'un nouveau fichier sur le WEB est disponible pour tous les membres internes au CSSDN tandis que pour les membres externes, le fichier Excel doit être envoyé à monsieur Pierre-Philippe Paquette.

8. Courrier

Aucun

9. Mot de notre commissaire de quartier

Aucun

10. Courrier

Aucun.

11. Points à l'ordre du jour de la prochaine rencontre

11,1 Budget du Centre

11,2 Budget du Conseil d'établissement

11,3 Calendrier scolaire 2021-2022 en Accès, FGA et IS

12. Date de la prochaine rencontre

Lundi 29 novembre 2021 à 17 h 30 – local 104 et/ou zoom.

13. Levée de l'assemblée

CE 21/22-202

Madame Josée Mercier propose la levée de l'assemblée à 19 h 10 avec l'appui de madame Stéphanie Paquet et approuvée à l'unanimité.

François Roberge
Président

Nicole Labrecque
Directrice du CÉAN